

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Trente mois de législation

(Suite)

AUTRES LOIS

Les 28 jours et les 13 jours

Le parti radical qui avait fait aboutir précédemment la Loi du service militaire de deux ans se devait de compléter son œuvre. Il avait dans son programme la réduction d'instruction des réservistes et des territoriaux. Cette réforme est réalisée grâce à l'énergie de la majorité qui fit prendre des engagements formels au gouvernement avant de voter le budget de 1908.

La Loi du 14 avril 1908 réduit les périodes à 23, 17 et 9 jours, l'aller et le retour des hommes compris. Le citoyen français, soumis aux obligations militaires devait auparavant, comme réserviste et territorial, 69 jours. Il n'en doit plus que 49. C'est une économie de 20 jours par homme ; ce sont des millions rendus à la production nationale sans le moindre affaiblissement de notre force armée. En imposant cette réduction les républicains ont agi avec patriotisme car ils assurent à la France, en favorisant le travail national, les moyens de lutter contre la concurrence économique que lui font les autres pays, concurrence redoutable pour le présent et pour l'avenir. Ce sont d'ailleurs les mêmes raisons qui avaient fait voter le renvoi anticipé de la classe 1903 (Loi du 9 juillet 1907) et celui des ajournés de la classe 1904.

Le rachat de l'Ouest

Voilà une réforme marquante. Elle a une importance capitale parce qu'elle est la première de ces reprises législatives et nécessaires que le Parti radical et radical-socialiste prévoyait dans sa déclaration de 1901, quand il réclamait « les mesures législatives faisant entrer dans le domaine de l'Etat certains monopoles et services publics au fur et à mesure que l'exigeront les intérêts de la défense nationale et de la production agricole. »

La loi du rachat votée et promulguée, complétée par la loi sur l'exploitation provisoire, ne compte-t-elle donc plus pour les réformateurs du journalisme et du Parlement qui en faisaient hier encore une question de confiance ? Elle compte, en tout cas, dans l'esprit des militants du Parti radical. Elle comptera, à l'actif de ce parti, dans quelques années surtout, lorsqu'on aura eu le temps de réorganiser l'exploitation, de remédier à l'incurie d'une compagnie laissant un matériel insuffisant dans un état déplorable.

Agriculture, Commerce, Industrie, Travail.

Parmi les 350 lois promulguées, nombreuses sont celles qui mériteraient une mention. Les limites que nous nous assignons ne nous permettent pas de les citer toutes.

La Loi sur la petite propriété ou loi du Coin de terre venant après la loi sur les habitations à bon marché aura d'heureux effets. Elle procède des meilleurs principes de prévoyance sociale. Elle est réparatrice. N'était-ce point une honte pour nous de voir que l'ouvrier le plus sobre et le plus économe, parce qu'il supportait des charges de famille, ne pouvait jamais posséder un demi-arpent de cette terre qu'il cultive et qu'il féconde de sa sueur ? Cette honte s'effacera si partout se créent les Sociétés de crédit immobilier permettant à l'ouvrier agricole d'acquiescer le lopin de terre sur lequel s'élèvera la maison familiale. Ainsi se fixeront dans nos campagnes de travailleurs que la dureté de la vie et la désespérance poussent vers les villes.

Telle qu'elle est, la loi du coin de terre permettra les premiers essais. Elle aura besoin de retouches. Le Parlement les fera. Elle sera complétée par le *homes-lead* dans quelques mois. Par une loi nouvelle ensuite sur la constitution réelle de la petite propriété du cultivateur exploitant.

Puisque nous sommes à la campagne, signalons entre les lois votées en faveur de l'Agriculture : les diverses lois tendant à la répression des fraudes : Loi du 11 juillet 1906 pour la protection des conserves de sardines, de légumes et de prunes contre la fraude étrangère.

Lois du 21 juin et du 15 juillet 1907 tendant à prévenir le mouillage des vins et l'abus du sucrage et concernant la circulation des vins et le régime des spiritueux. (Ces lois votées sur la demande même des populations si éprouvées du Midi, témoignent de l'esprit de solidarité qui anime toutes les régions françaises.)

Loi du 8 juillet 1907, concernant la vente des engrais.

Loi du 23 juillet 1907 modifiant certaines dispositions de la loi du 16 avril 1897 tendant à la répression de la fraude dans le commerce du beurre et de la fabrication de la margarine.

La loi du 29 décembre 1906 qui autorise les avances aux coopératives agricoles, peut susciter la création de ces coopératives qui sont encore en nombre trop restreint chez nous.

Les intérêts de l'Industrie, du Commerce et du Travail n'ont point été négligés.

Dès le 15 juin 1908 était promulguée la loi sur les distributions d'énergie électrique.

Le 13 juillet c'était la loi sur le Repos hebdomadaire, réclamée depuis longtemps par les employés et par les commerçants eux-mêmes ; certaines de ses dispositions surprennent le monde du commerce : des difficultés inouïes surgissent. Une fois encore, le parti radical et radical-socialiste sut faire preuve de sang-froid et de mesure. Ses interventions rassurèrent ouvriers, employés et employeurs. La loi appliquée maintenant dans son esprit plus encore que dans sa lettre sera mise au point et entrera dans les mœurs.

La loi dite du pont, promulguée le 20 décembre 1906 assure des facilités au petit commerce pour les échéances tombant la veille ou le lendemain d'une fête légale.

Pour nos industriels et nos commerçants aussi, les lois qui ont modifié les conditions de l'élection des Chambres de commerce et créé des attachés commerciaux chargés de fournir des renseignements les mettant à même de produire et d'exporter dans les conditions les plus avantageuses.

Et cette loi sur la Réhabilitation des faillis qui était si instamment demandée, qui a été obtenue à la veille des élections municipales, n'est-ce pas une des manifestations les plus généreuses en faveur des vaincus de la bataille commerciale et pour le relèvement de citoyens dont le seul crime était d'avoir été malheureux ?

Le Travail a son ministère maintenant, créé fin 1906. C'est un avantage moral que le scepticisme peut déprécier, avantage quand même pour les travailleurs auxquels la législation actuelle a donné d'autres gages.

Les lois suivantes sont déjà appliquées : Loi du 27 mars 1907 concernant les conseils de prud'homme. (Deux lois en 1908 ont modifié la première et l'une d'elles a rendu les femmes éligibles. Une troisième amélioration est à l'ordre du jour.)

Loi du 27 juillet 1907 sur la limitation des effets de la saisie-arrêt. (Là encore il y a des modifications qui s'imposent et qui seront faites.)

Loi du 23 juillet 1907 sur l'hygiène et la salubrité des mines.

Loi du 14 avril 1908 sur la retraite des ouvriers mineurs.

Loi du 17 juillet 1908, créant les conseils consultatifs du travail. Pour les ouvriers encore, les lois qui ont accordé l'indemnité de déplacement et de séjour aux membres des jurys criminels. Hier, la justice populaire n'était rendue que par des jurés bourgeois. Le travailleur, si belle que fut son intelligence, si haute que fut sa raison, de quelque élévation de sentiments qu'il témoignât, malgré les preuves qu'il pouvait donner d'u-

ne conscience droite et claire, n'était et ne pouvait jamais être choisi comme juré. Son voisin, au contraire, propriétaire ou rentier entré au jury : il pouvait supporter la dépense. Aujourd'hui, l'ouvrier instruit et éclairé peut siéger à la cour d'assises et prononcer le verdict au nom du peuple français.

En fin de législature, on s'apercevra des modifications apportées au Code civil. Déjà sont votées les lois accordant des facilités pour le mariage, celles qui règlent les conditions du divorce et la situation des enfants adultérins, la loi relative aux extraits d'actes de naissance et la loi qui accorde à la femme la libre disposition de son salaire.

Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste.

(A suivre).

Chambre des Députés

Séance du 15 mars 1909

PRÉSIDENCE DE M. ETIENNE VICE-PRÉSIDENT

M. Grousseau demande des explications au sujet d'un projet de loi autorisant la ville de Tourcoing à rétablir une taxe sur la propriété bâtie en remplacement des droits d'octroi supprimés sur les boissons hygiéniques.

Mais malgré toutes les observations le projet de loi est voté.

La Chambre aborde la discussion du projet relatif à la réforme des conseils de guerre.

M. Bonneval parle le premier dans la discussion générale.

Il fait l'historique de nos juridictions militaires et défend le projet de la commission.

M. Drelon parle également en faveur de la réforme.

Quant à M. Monservin, il veut une simple amélioration de cette organisation.

M. Labori réfute l'argumentation de M. Monservin et la discussion est renvoyée au lendemain.

Et la séance est levée.

Les surprises du divorce

M. le marquis de Castellane raconte aux Américains l'historiette suivante :

Comme des Cochons...

Sarah Bernhardt reprend l'Aiglon. Il nous souvient d'une mésaventure bien divertissante qui lui arriva à l'une des représentations de cette pièce.

On sait combien la part faite à la figurant est importante.

Il y a, en particulier, un bal donné à la cour de Vienne qui rassemble sur le théâtre plus d'une cinquantaine de braves camelots et de marchands des quatre-saisons, habillés pour la circonstance en princes, ducs et comtes.

Ce soir-là, nos aristocratiques personnages avaient mis tout le zèle possible à gagner leur modeste salaire. Tous avaient l'intime conviction de s'être surpassés.

Aussi qu'elle ne fut pas leur stupéfaction lorsque la grande Sarah se tournant vers eux leur cria, avant même que le rideau fut complètement baissé :

— Vous avez figuré comme des cochons !

Le mot était vif. Ils en eurent le cœur ulcéré.

On vit se peindre sur leur visage d'abord la honte, puis la colère.

L'acte suivant représente, on s'en souvient, le champ de bataille de Wagram. Les figurants ayant endossé des uniformes de soldats français et autrichiens gisaient maintenant blessés sur le lieu du carnage. Et selon la volonté du poète ils devaient élever tous ensemble vers le ciel une lugubre plainte un sinistre gémissement...

Mais au lieu des ah ! et des oh ! habituelle expression du désespoir, on saisissait vaguement dans le grondement de leur douleur des consonnances en : on... é... on...

La grande Sarah se demandait ce que cela voulait dire. Elle prêta plus attentivement l'oreille.

Et peu à peu la voix des mourants s'enfla, se précisa. Bientôt les cris devinrent formidables ; et toute cette souffrance épique se condensa dans cette phrase lentement, puissamment et distinctement modulée :

Nous... avons... figuré... comme des cochons !... comme des cochons !... comme des cochons !

Sarah Bernhardt abrégée la durée de ce tableau saisissant et fit précipitamment tomber le rideau.

Et elle s'abstint d'adresser de nouvelles observations à ses figurants...

ce jeu, le grand-duc faisait des réusites... Et l'on racontait parmi les étudiants russes que suivant le succès de ses réusites, il décidait ou retardait l'arrestation et la déportation des malheureux représentés sur les cartes.

Une très jeune, très belle et très élégante nihiliste avait réussi à être de ces agapes. Elle devait tuer le grand-duc Wladimir dans son lit. A la vue des cartes, où elle reconnaît la photographie de son frère, elle ne prend pas le temps de chercher son revolver qui est dans son manchon. Elle se saisit d'un couteau à dessert. Elle va frapper.

A ce moment, par un de ces hasards qu'on appelle providentiels, le grand-duc se lève. Entraînée par son élan, la jeune femme tombe. On la désarme. On la relève. Avec des serviettes on lui attache les mains, les jambes. On l'abandonne là. Selon les ordres du Maître, un domestique lui rend la liberté de ses mouvements deux heures après.

Le grand-duc qui avait horreur des histoires, refusa de porter plainte. Mais le lendemain à la première heure, il partit pour Saint-Petersbourg. Il continua plus terriblement son œuvre de répression et commença par faire enfermer le frère de la nihiliste ; ce malheureux réussit plus tard à s'évader de la forteresse de Schlüsselbourg.

L'oncle du tsar n'est jamais revenu boulevard Brune. Il n'y a pas longtemps, il assistait au Grand Guignol à un drame qui rappelait de très près le scène dont il avait failli être victime. Il eut la surprise de se reconnaître dans un acteur qui représentait un vieux général russe et qui s'était merveilleusement fait sa tête.

On sait que parmi cette méhalla se trouve le capitaine d'artillerie Lenglet, dont la situation paraît des plus exposées. Seul Européen au milieu des troupes indisciplinées, incapables de la moindre résistance, il est livré à tous les aléas d'une campagne des plus incertaines et des plus dangereuses.

La Crise Orientale

Menaces autrichiennes

D'après les journaux officiels, le gouvernement serbe a informé le gouvernement autrichien que la note du comte Forgach avait été communiquée au ministre des affaires étrangères et au ministre du commerce, pour l'élaboration d'une réponse. La minute de cette réponse sera soumise au Conseil des ministres et transmise à Vienne au commencement de la semaine prochaine.

Si le texte n'est qu'une répétition de la circulaire, ou s'il indique seulement que l'on doit y référer, l'Autriche ne se considérera pas comme satisfaite et fera une démarche énergique pour donner à la Serbie une dernière occasion de modifier son attitude.

Le baron d'Érenthal veut que les Serbes se livrent entièrement à la discrétion de l'Autriche. Pour appuyer ses prétentions, il continue ses armements et les fait signaler par ses journaux à l'Europe.

La mobilisation autrichienne

Les préparatifs militaires continuent. On estime que le plan de mobilisation partielle aura reçu sa pleine exécution entre le 23 et le 25 mars courant.

La Chaîne de Sven Hedin

Avant de passer par Paris, l'explorateur suédois Sven-Hedin a été reçu dans un des plus grands Cercles de la capitale anglaise en même temps que le docteur Stein, qui, lui aussi, fit plusieurs explorations dans des régions déjà parcourues par le grand voyageur suédois au cours de deux explorations précédentes.

Pendant le dîner, le docteur Stein sortit de sa poche une petite chaîne d'arpenteur contenue dans une boîte en aluminium : « Ce petit instrument, dit-il, je l'ai trouvé en 1906, dans le Thibet oriental, au pied d'une ruine antique. Depuis, je ne m'en suis jamais séparé et ne cesse de m'en servir chaque jour. »

Le docteur Sven Hedin n'eut pas plutôt aperçu cet objet qu'il déclara, non sans une certaine émotion, que c'était lui-même qui l'avait perdu, il y a huit ans, au Thibet, précisant de la façon la plus exacte même où son confrère avait dû le retrouver. La chaîne d'arpenteur, désormais historique, a été placée dans les vitrines, si riches en trésor de ce genre, de la Royal Geographical Society de Londres.

Dans les Postes

Des incidents assez graves se sont produits vendredi soir, au bureau central des télégraphes, situé, 103, rue de Grenelle. De nombreuses arrestations ont eu lieu. Voici la genèse de ces événements :

Cette après-midi, les commis ambulants du P.-L.-M., s'étaient réunis dans une salle du quai de la Rapée, pour protester contre les mesures prises par M. Simyan, et qu'ils jugeaient vexatoires : diminution du nombre des employés, augmentation du travail ; suppression du poste de chef de brigade.

A la fin de la réunion, les commis ambulants décidèrent de se rendre au ministère des travaux publics. Comme ils arrivaient, ils rencontrèrent d'autres employés des postes qui étaient venus entretenir M. Barthou de revendications analogues aux leurs, et qui, emportant de leur entrevue avec le ministre une bonne impression, invitèrent leurs camarades ambulants au calme.

Mais les ambulants arrivés place de la Concorde, conspuèrent M. Si-

Un grand-duc

Cheveux en brosse et sourcils en broussailles, le regard clair, dur et froid, l'air d'un solide Isidore Lechat, le grand-duc Wladimir dont on vient de célébrer les funérailles, était le plus redoutable défenseur du vieux despotisme.

Il fut un des grands organisateurs des déportations et des pagrams, des fusillades. Son neveu Nicolas était trop faible pour lui résister. Il éprouvait pour lui presque autant d'antipathie que les révolutionnaires. A des titres divers, le tsar et ses sujets savent également ce qu'ils gagnent en le perdant.

On lui attribua de véritables crimes. On prétend qu'il fit assassiner par un agent provocateur le chef de la police Biolostock pour justifier des représailles contre les révolutionnaires.

Il est certain qu'à Paris, — où il faisait la fête, — il ne se sentait pas trop rassuré, et la Sûreté prenait de sérieuses précautions pour le protéger contre les vengeances nihilistes.

Non loin de la porte de Châtillon, boulevard Brune, le grand-duc loua un petit pavillon. Il le fit aménager luxueusement. Il y vint seulement pour certaines fêtes galantes qui ressemblaient à quelque orgie d'un marquis de Sade brutal et violent.

Après souper, le grand-duc sortait de son portefeuille un singulier jeu de cartes. Les figures ordinaires étaient remplacées, chacune par la photographie d'un suspect russe. Avec

Informations

Le budget de 1910

M. Caillaux, dès que sera terminé le débat annoncé à la suite du dépôt du bilan de la marine, va prendre huit ou dix jours de congé, qu'il ne passera pas à Paris.

M. Caillaux ne pourra donc pas déposer avant les vacances de Pâques, le projet du budget de 1910 ; il y travaillera pendant les vacances, pour pouvoir en saisir la Chambre en mai, dès sa rentrée. On sait que l'équilibre du budget présente de sérieuses difficultés. Le déficit auquel il convient tout d'abord de pourvoir, s'élève à soixante-dix millions ; il faut ajouter les trente millions de la marine, plus soixante ou soixante-dix millions réclamés par les divers départements ministériels, pour faire face à l'application des lois votées, plus de trente millions pour l'artillerie. Au total, en chiffres ronds, 180 ou 190 millions, auxquels il s'agit de faire face. Le ministre va mettre à l'étude un certain nombre de mesures destinées à assurer l'équilibre budgétaire ; mais aucune résolution définitive ne sera prise avant quelques semaines.

Au Maroc

Une Défaite de Moulay-Hafid

Alors que le maghzen fondait grand espoir sur les pourparlers engagés avant-hier entre les Aityoussi et sa méhalla de Séfrou, espérant qu'ils aboutiraient à la soumission de la tribu et à la cessation des hostilités, le camp des troupes du sultan fut de nouveau attaqué hier en pleine nuit. Les troupes du maghzen, mal disciplinées, refusant d'obéir aux ordres de leurs chefs, ne tardèrent pas à se débander complètement, abandonnant une partie de leurs armes et leurs munitions. Il en résulta une retraite générale des troupes du sultan, qui abandonnèrent le campement de Séfrou, où elles se maintenaient depuis un mois, pour rétrograder vers Fez.

Quant à la seconde méhalla lancée contre le roghi, elle est toujours à la même place, encore en vue de Fez.

myan, devant la Chambre des députés. Les manifestants arrivaient bientôt après rue de Grenelle.

Ils pénétrèrent dans le bureau central. Mais la police tenta de les disperser; des bagarres se sont produites; plusieurs arrestations ont été opérées et maintenues.

Dans la journée du samedi, une grève partielle s'est produite dans les bureaux: 8 commis ambulants seront poursuivis en correctionnelle, 50 seront traduits devant le conseil de discipline.

L'agitation était encore grande, dimanche, parmi le personnel.

Fusée porte-amarre lumineuse

On a expérimenté, à l'extrémité de la jetée nord, un engin de sauvetage qui est appelé à rendre de précieux services. C'est la fusée porte-amarre lumineuse. Elle a l'avantage, sur les autres engins, d'être munie d'un flotteur en liège et d'une lumière d'une très longue durée qui permet au sauveteur de distinguer de jour et de nuit et par tous les temps l'endroit où l'engin est tombé à la mer.

La fusée porte-amarre flottante et lumineuse a une portée minima de 200 mètres. Elle peut, comme les autres engins, être lancée à la côte soit avec les canons, soit avec les fusils.

Petites Nouvelles

M. Ruau, ministre de l'Agriculture, a présidé, dimanche, au Musée Social, une réunion organisée par la Fédération nationale de la Mutualité.

L'Observatoire de Florence a enregistré, dimanche, un fort tremblement de terre qui se serait produit à une distance de 9410 kilomètres. Cette secousse a probablement eu lieu en Extrême-Orient.

M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, s'est rendu à Lyon dimanche: il a été reçu par les autorités civiles et militaires et a visité les galeries des Beaux-Arts. On annonce que l'armée et la marine italiennes vont être dotées d'aéroplanes. Wilbur Wright s'est engagé à enseigner la direction des aéroplanes à 6 officiers de la marine.

On annonce que de nombreux cas de fièvre typhoïde se sont produits dans la garnison d'Avignon: une forte épidémie de grippe sévit également à Béziers parmi la troupe.

L'affaire Steinheil est terminée: la veuve a subi le dernier interrogatoire. Elle n'a fait aucun aveu. L'instruction est close.

CHRONIQUE LOCALE

Il n'est pas seul !

Ça fait plaisir tout de même de voir que de temps à autre, notre provisoire est l'objet de quelque attention de la part de ceux qui lui doivent un peu de reconnaissance.

Depuis qu'il siège au Palais Bourbon, rarement cette satisfaction a été procurée à l'élu des cléricaux de l'arrondissement de Cahors.

Des critiques, des récriminations, des reproches, ce fut tout son lot: jamais une consolation, une parole d'encouragement, une caresse amicale.

L'ami sûr et loyal d'à côté a compris que son devoir n'était pas d'abandonner encore complètement le provisoire!

Et tandis que les cléricaux, grands électeurs, ont tourné le dos à leur élu, l'ami sûr et loyal a daigné sourire!

Tant mieux pour notre provisoire: il ne mérite pas, malgré tout, l'ostracisme dont les cléricaux paraissent le frapper.

Mais c'est, il faut l'avouer, un bien piètre ressourçe que celle de n'avoir plus avec soi que l'ami sûr et loyal d'à côté.

L. B.

A la Chambre

A la suite du tirage au sort des bureaux de la Chambre, M. Malvy fait partie du 1^{er} bureau, M. Munin-Bourdin du 5^e et M. Bécays du 8^e.

Ligue du Canal des Deux Mers

La ligue du Canal des Deux Mers informe ses adhérents et tous les partisans de la construction du canal que, vu les nombreuses demandes de conférences qui lui sont parvenues, elle est obligée de constituer un tableau des conférences.

Afin que les diverses parties de la région puissent avoir leur tour à date fixe, la Ligue prie tous ses amis de vouloir bien lui désigner les localités désireuses d'avoir une conférence et la salle qu'ils ont à leur disposition.

Malgré nos déclarations réitérées certains adhérents nous demandent quelle est notre orientation politique. Il est bien entendu que la Ligue du Canal des Deux Mers est en dehors de tous les partis; elle est ouverte à tous les hommes qui ont à cœur la prospérité de notre région et la défense nationale. Industriels, commerçants, agriculteurs, vigneron, ouvriers, elle envisage votre intérêt commun.

Les adhésions sont reçues à Toulouse, au secrétariat de la Ligue, 63, allées Lafayette, tous les jours, de 6 h. 1/2 du soir à 8 h., et le dimanche de 10 heures à midi.

Par retour du courrier la carte d'adhérent sera adressée aux personnes qui auront envoyé la cotisation de 1 fr. 25 au secrétaire général.

Compatriote

Notre compatriote, M. Léopold Vendries, commis principal des Contributions indirectes à Argentat (Corrèze), vient d'être élevé à la 3^e classe.

Félicitations.

Lycée Gambetta

Le banquet de l'Association amicale des anciens élèves du lycée Gambetta est fixé au dimanche 28 mars courant, à 7 heures du soir.

Il aura lieu dans les salons de l'hôtel de l'Europe et sera présidé par M. le docteur Ausset, président de l'Association.

Adresser les adhésions avant le 25 mars, à M. E. Girma fils, libraire à Cahors.

Palmes académiques

A l'issue de l'assemblée générale du syndicat national des transports, qui a eu lieu à Paris, ces jours derniers, M. A. Farges, négociant à Cahors, a été nommé Officier d'académie. Félicitations.

Arrivée de territoriaux

Mercredi matin, 1.400 territoriaux arriveront à Cahors pour subir une période d'exercices de 9 jours.

Ils seront cantonnés dans les divers locaux mis à la disposition de l'autorité militaire par la Municipalité.

Concours général de Paris

Dans le palmarès du concours agricole général de Paris qui a eu lieu ces jours derniers, nous sommes heureux de relever les récompenses suivantes obtenues par des compatriotes: MM. Henras et Brel, de Labastide-Marnhac, pour leurs expositions.

Pour leur exposition de jeunes mou-

tons, MM. Henras et Brel ont obtenu le 3^e prix.

Pour leur exposition de moutons, (race grandes tailles), le 2^e prix.

Pour leur exposition de moutons (race des Causses), M. Antoine Delom, de Labastide-Marnhac a obtenu le 1^{er} prix et MM. Henras et Brel, le 2^e prix.

En outre, MM. Henras et Brel ont obtenu le prix d'ensemble (objet d'art) pour leur exposition des moutons, races des Causses.

Dans le palmarès du concours des vins, nous relevons parmi les lauréats, les noms de nos compatriotes qui ont obtenu les récompenses suivantes:

5^e Section. — Vins rouges. — Première catégorie. — Médaille d'or: M. Antoine Pons, à La Bastide-du-Vert. Deuxième catégorie. — Médaille d'or: MM. Vallat frères, à Saint-Martin; Durou, à Vire.

Médaille d'argent grand module: MM. Pujol Emile, à La Bastide-du-Vert; Guillaume Aldhui, à Puy-l'Evêque.

Médaille de bronze: M. H. Pendarie, à Saint-Vincent-Rive-d'Oit.

Vins blancs. — Troisième catégorie. — Médaille d'argent: M. François Piécourt, à Issudal (Puy-l'Evêque).

Exposition collective. — Médaille d'argent: Comice agricole de Puy-l'Evêque.

Contributions Indirectes

M. Miquel, surnuméraire des contributions indirectes à la direction de Cahors, est nommé commis à Saumur (Maine-et-Loire).

Conseil d'hygiène

Le Conseil d'hygiène se réunira dans une des salles de la Préfecture, le vendredi 19 mars à 3 heures de l'après-midi.

Situation agricole

L'Officiel publie, par département, la situation agricole de la France, d'après les rapports des professeurs d'agriculture.

Voici pour le Lot, les renseignements publiés:

Lot. — Le mois de février a été rigoureux, et les alternatives de gel et de dégel ont été préjudiciables aux céréales.

La taille de la vigne n'est pas terminée.

Nécrologie

Nous apprenons avec un vif regret le malheur qui vient de frapper notre ami M. Hippolyte Delpech, typographe à l'imprimerie du Journal du Lot. Sa grand-mère est décédée mardi matin, en son domicile, avenue de Toulouse, à Cahors.

Au nom de ses camarades de l'imprimerie, nous adressons à M. Delpech et à sa famille nos plus vives condoléances.

L. B.

Les obsèques auront lieu mercredi matin à 8 h. 3/4.

Foire

Foire du 13 mars. — La foire du 13 mars a été de peu d'importance.

Les cours des bestiaux et des denrées diverses ont été les suivantes:

Bœufs. — Les bœufs gras, se sont vendus à raison de 38 à 40 fr. les 50 kilos, poids vif. Les atelages, à raison de 900 à 1.050 fr. la paire. Bouvillons, de 600 à 700 fr. la paire.

Porcs gras, de 50 à 54 fr. les 50 kilos, poids vif; porcelets, de 35 à 60 fr. la pièce.

Moutons gras, 0,80 le kilo; agneaux, 0,90 le kilo; brebis, de 25 à 30 fr. la pièce; volailles grasses, de 0,85 à 0,90; poulets, 1 fr.; dindes, 0,70; lapins, 0,50, le tout le demi-kilo.

Œufs, 0,80 la douzaine; truffes,

7 fr. le kilo; miel, 0,50 le demi-kilo; blé, 17,50 l'hectolitre; maïs, 14,50 l'hectolitre; pommes de terre, 3,75 l'hectolitre.

Théâtre de Cahors

TOURNÉES CASTELAIN

Nous rappelons aux amateurs de pièces à grande envergure que c'est le Samedi 20 Mars que Castelain nous donnera le grand succès de l'Odéon

LE CHEMINEAU

pièce en cinq actes de Richepin. La pièce, les artistes et le directeur sont bien connus du public, donc nous ne faisons que rappeler le passage de cette tournée à laquelle nous devons déjà tant d'excellentes représentations.

Tribunal correctionnel

Dans son audience de mardi matin, le tribunal civil jugeant vagabondement a condamné un vagabond à 8 jours de prison.

COUR D'ASSISES DU LOT

La session de la Cour d'Assises du Lot (1^{er} trimestre), s'est ouverte lundi matin, sous la présidence de M. Gleizes, conseiller à la Cour d'appel d'Agen, assisté de MM. Grimal et Labatut, juges au tribunal civil de Cahors.

A cette session, une seule affaire est appelée; c'est celle du sieur Ollivier, de Cahors, inculpé d'attentat à la pudeur.

L'audience est ouverte à 11 heures: il est procédé aussitôt à l'appel des jurés, puis à la composition du jury.

Ces formalités accomplies, il est procédé à l'appel des témoins, puis, M. Bonnefous, greffier en chef donne lecture de l'acte d'accusation.

L'affaire étant des plus spéciales, nous ne croyons pas devoir publier cet acte d'accusation: du reste, la Cour a prononcé le huit-clos.

M. Vhôte, Procureur de la République, occupe le siège du ministère public: M^e Carbonel, du barreau de Figeac, est assis au banc de la défense.

L'interrogatoire de l'accusé a eu lieu aussitôt après la lecture de l'acte d'accusation.

Puis les témoins ont été entendus. M. Vilotte, dans un réquisitoire sévère demande au jury de condamner l'accusé: M^e Carbonel, réclame l'acquiescement de son client.

Après un quart d'heure de délibération, le jury rapporte un verdict affirmatif mais accorde les circonstances atténuantes.

La Cour condamne Ollivier à 1 an de prison.

La session est close.

NOS DEPECHEES

Télégrammes reçus hier:

Paris, 15 Mars, 1 h. 35 s.

Tirages d'obligations

Au tirage de la ville de Paris 1865, le numéro 304.615 gagne 150.000 fr.; le numéro 252.090 gagne 50.000 fr.

Au tirage des obligations de Suez le numéro 18.214 gagne 150.000 fr.

Dans les Postes

Le service télégraphique au Bureau Central a fonctionné ce matin; mais une équipe d'employés arrêtés à 11 heures pour prendre le service a conspiré et a refusé depuis d'assurer le service.

AGENCE FOURNIER

Au moment où nous mettons sous presse, nous n'avons pas encore reçu notre télégramme quotidien.

Arrondissement de Cahors

Sauzet

Foire du 11. — Voici les cours pratiqués:

Blé, de 16 à 17 fr.; maïs, de 12 à 13 fr.; avoine, de 9 à 10 fr.; seigle, de 14 à 15 fr.; haricots, de 18 à 20 fr.; pommes de terre, de 4 à 5 fr., le tout l'hectolitre.

Marché aux bœufs. — Bœufs de premier choix, de 1 000 à 1.100 fr.; bœufs d'attelage, deuxième catégorie, de 800 à 900 fr.; bœufs moyens, de 600 à 700 fr.; jeunes bœufs, de 400 à 500 fr.; vaches, de 600 à 700 fr., le tout la paire; veaux, de 80 à 120 fr. pièce.

Viande de boucherie. — Bœuf de première qualité, de 38 à 40 fr.; deuxième qualité, de 34 à 36 fr.; moutons première qualité, de 40 à 42 fr.; deuxième qualité, de 38 à 40 fr. les 50 kilos.

Foirail aux moutons. — Moutons de race, premier choix, de 55 à 60 fr.; moutons communs, de 40 à 42 fr.; moutons ordinaires, de 28 à 30 fr.; brebis de race, de 50 à 52 fr.; brebis d'élevage, de 48 à 50 fr.; brebis avec couple, de 60 à 62 fr.; agneaux, de 24 à 25 fr.; agneaux de lait, de 18 à 20 fr.; chevreaux, de 5 à 6 fr., le tout la pièce, selon qualité et grosseur.

Marché aux porcs. — Porcs gras, de 50 à 55 fr. les 50 kilos; porcs d'hiver, de 50 à 60 fr.; porcs de venue, de 55 à 75 fr.; nourris, de 30 à 40 fr.; cochons de lait, de 25 à 30 fr. la pièce, selon qualité.

Marché à la volaille. — Poulardes, de 6 à 7 fr.; poules, de 5 à 6 fr.; gros poulets, de 8 à 10 fr.; poulets communs, de 4 à 5 fr.; pintades, de 5 à 6 fr.; dindons, de 15 à 16 fr.; dindes, de 8 à 9 fr.; canards, de 6 à 7 fr.; lapins domestiques, de 4 à 5 fr.; pigeons, de 2 à 2 fr. 50, le tout la paire; œufs, 0 fr. 75 la douzaine.

Plants de vigne. — Phénomènes du Lot, racinés, de 4 à 5 fr.; rupestris greffés, de 6 à 7 fr.; riparias, suivant grosseur réglementaire, de 18 à 20 fr. le mille.

Le jardinage s'est vendu à un prix relativement élevé.

La truffe, abondante dans nos causses, s'est vendue de 8 à 9 fr. le kilo.

Floressas

Suicide. — Vendredi soir, notre paisible commune était mise en émoi par la découverte d'un cadavre dans un lac appartenant à M. Delbru, propriétaire à Floressas.

La victime, M. Bailes, âgé de 70 ans environ bien connu dans nos campagnes pour exercer la profession de contrebandier, vivait seul depuis déjà longtemps.

Vendredi soir, ses voisins s'étant aperçus de son absence en émeurent, et, après quelques recherches aux alentours, finirent par découvrir auprès d'une mare les sabots et la casquette du malheureux. Poursuivant la trace donnée par cet indice, ils découvrirent le cadavre dans le lac situé à 300 mètres environ de l'endroit où ces effets avaient été déposés.

La gendarmerie de Puy-l'Evêque aussitôt prévenue a ouvert une enquête et a conclu à un suicide.

PUBLICATIONS PIERRE LAPITTE ET C^{ie}

Je sais tout

Sommaire du n^o 50, du 15 Mars

Couverture: Portrait de Coquelin Aîné par Friant.

Edouard VII Arbitre du Monde et des Elégances.

Le dernier Poème d'un grand poète. Grand Comédien, grand Philanthrope. Les nouvelles Aventures d'Arsène Lupin, par Maurice Leblanc (L'Aiguille Creuse).

Mars, Poésie par F. de Croisset. Que Pensez-vous du Printemps? Fantaisie du Robert de Fiers et G. A. de Caillavet.

Tableaux Parisiens d'Autrefois, par Georges Cain. La Reine sans Parfum, par Théodore Cahu.

Le Jeu de la Morale et du Hasard, comédie inédite en 1 acte de Tristan Bernard.

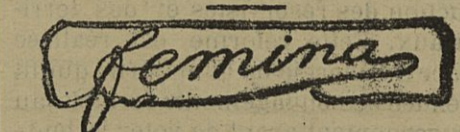
Les Eternels Errants, par Paul Villiers. Tels Siècles, Tels Jeux: par Maurice Guillemin.

Bec à Bec, par Maurice Level. La Naissance de l'homme, par Charles Torquet.

Du Coutume au Brodequin, par Henri Duvernois. Le Châtelain du Guéro, nouvelle inédite par Charles Geniaux.

Ce numéro contient en outre un magnifique hors-texte en trois couleurs « Jean Richepin », par Tanzi.

PUBLICATIONS PIERRE LAPITTE ET C^{ie}



Sommaire du n^o 196 du 15 Mars

Numéro exceptionnel: Les Modes de Printemps. Tirage de grand luxe.

La mode et les modes, par M. A. l'Heureux. La mode simple, par Simplice.

Printemps!... Jeunesse!... par Marcel Prévost. Nos manteaux, par S.

Ce que disent les pièces: Les Cosmopolites, par Mme Catulle Mendès. La femme dans la vie!

Les auteurs anciens, par Mme Lucie Félix-Faure Goyan. La mode élégante, par S.

Une vie de femme au XVIII^e siècle, par P. d'A.

La mode sportive. Les Deux sœurs, par Paul Redoux. Modes de grand luxe, par Camille Duguet.

Chapeaux de Printemps, par Frisette Les « Bavarages de Française » La mode des Fillettes, par Petite Maman.

« Rosette » ou l'Amoureuse Conspiration, Roman inédit par André de Lorde et Funck Brentano.

Ce numéro sera certainement accueilli avec enthousiasme, car jamais on n'a édité un Numéro de modes aussi complet et aussi luxueux pour un prix aussi modique: 1 franc.

Plus de cent modèles admirablement dessinés par les brillants artistes qui s'appellent Drian, Fouenay, René, Dick, Manon; de planches en couleurs, une splendide couverture en 4 couleurs de René Lelong, 40 pages de texte et de photographies, une profusion de renseignements et d'articles, les habitudes chroniques, voilà ce que trouveront les nombreuses lectrices de cette publication unique en son genre.

Arrondissement de Figeac

Comiac

Bureau télégraphique. — L'ouverture du bureau télégraphique dans notre commune a eu lieu le 1^{er} mars. Depuis cette date, le service se fait très régulièrement et déjà on a pu profiter de la proximité du télégraphe pour la communication de nouvelles pressantes.

Nous ne saurions remercier assez vivement tous ceux qui ont contribué à l'établissement de notre ligne télégra-

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE

Deuxième partie

I

Fernande

— Eh bien ! allons le rejoindre, monsieur Franck, et là, en présence de mon père, je pourrai enfin vous dire tout ce que vous devez apprendre.

Il descendirent.

Le coupé était attelé quand ils arrivèrent dans la cour; sur l'ordre de la jeune femme, le cocher fouetta vigoureusement ses chevaux, et la voiture partit au galop dans la direction de la rive gauche.

Une demi-heure après, ils atteignaient le but de leur course.

Fernande laissa sa voiture à quelque distance, et, prenant le bras du jeune docteur, elle s'achemina à pas rapides vers la demeure où, la nuit précédente, elle était allée voir son père.

Vue de jour, la Cité Doré, présentait encore, si c'est possible, un aspect plus repoussant.

La Cité était presque déserte. A tra-

vers les seuils béants, on apercevait l'intérieur de ces bouges infects où croupaient dans la boue et la fange quelques misérables femmes en guenilles ou quelques vieillards décharnés.

Franck ne donna même pas un regard à ce spectacle... il était trop violemment intrigué pour se laisser détourner; le cœur de Fernande battait avec force contre son bras, et lui-même se sentait fort troublé.

Depuis le départ de l'hôtel, c'est à peine s'ils avaient échangé quelques mots, ils étaient l'un et l'autre sur la pente de sentiments nouveaux, et on peut croire qu'ils obéissaient à une volonté plus forte que la leur.

C'était leur destinée qui s'accomplissait en ce moment, et ils le comprenaient ils en étaient pénétrés.

Enfin, ils arrivèrent à la cabane d'André: Fernande quitta brusquement le bras de Franck, Lopès était sur le seuil de la porte; il posa un doigt sur ses lèvres et leur recommanda le silence.

— Mon père ! mon père ! dit Fernande en se précipitant vers Lopès.

Ce dernier lui montra le vieillard étendu, le visage pâle, les cheveux collés au tempes, sans souffle, sans mouvement.

— Mort !... s'écria Fernande en tombant à genoux près du grabat.

Lopès remua la tête.

— Non, répondit-il d'une voix grave,

mais j'avoue que je n'espère plus.

— Mon Dieu ! balbutia la jeune femme.

— La blessure est profonde... et elle semble mortelle.

Fernande leva ses mains suppliantes vers Franck.

— Mais vous, monsieur, qui êtes savant... continua-t-elle avec des sanglots, ah ! par pitié, sauvez-le... qu'il me voie, qu'il me reconnaisse... qu'il me bénisse avant de mourir.

Franck s'était approché à son tour du vieillard, il lui prit le bras, consulta le pouls, écouta la respiration, et ne répondit pas.

— Eh bien ? insista Fernande impatienté.

— Il est perdu.

— Mais il n'est pas mort... cependant il respire, n'est-ce pas ?... Il peut être sauvé.

— Silence !

Franck écarta doucement la jeune femme de la main, et chercha à soulever le vieillard qui, à ce mouvement poussa un profond et pénible soupir.

— Il revient à lui ! s'écria Fernande avec un accent de joie folle.

Le vieillard ouvrit les yeux... des yeux sans regard, et les tourna un moment vers Fernande.

La vie s'était déjà à moitié retirée; mais la vue de sa fille produisit sur lui l'effet de la pile voltaïque sur un cada-

vre. Un frémissement nerveux agita ses membres, ses bras se tordirent dans une horrible convulsion, et une sorte de râle souleva sa poitrine.

— Mon père !... c'est moi !... c'est votre enfant, disait Fernande les mains jointes, les joues baignées de pleurs, les yeux avidement suspendus aux lèvres du moribond.

Ce dernier eut un sourire ineffable; il balança doucement la tête et presque aussitôt deux grosses larmes coulèrent de ses yeux.

Il avait reconnu Fernande.

phique. D'abord, notre sympathique député, M. Bécays, qui a bien voulu intervenir auprès de l'administration des postes pour faire obtenir satisfaction à la demande du conseil municipal ; puis M. le directeur des postes qui, s'intéressant immédiatement à cette affaire, a proposé et obtenu la création d'un bureau télégraphique dans notre commune ; M. l'inspecteur des postes, qui a bien voulu venir de Cahors pour installer et voir par lui-même si le poste fonctionnait bien et présider à l'ouverture du bureau, et enfin tous les employés et ouvriers qui ont si vivement fait exécuter ou exécuté les travaux nécessaires sous l'habile direction de M. le chef surveillant et de M. le chef d'équipe.

Nous voulons encore adresser nos remerciements à notre dévoué maire, M. Mespoulhé, pour le zèle qu'il déploie à servir les intérêts de la commune, et au conseil municipal tout entier qui ne néglige rien pour que Comiac, jusqu'ici si peu favorisé, par sa situation même, puisse enfin jouir de quelques avantages.

L'établissement du télégraphe est un pas de fait ; nous espérons que l'administration supérieure des postes voudra bien reconnaître la nécessité de la création d'un poste de facteur-recuteur dans notre commune, l'une des plus importantes du canton de Bretenoux et la plus mal desservie au point de vue de communications.

Cajarc

Foire. — Favorisée par un beau temps notre dernière foire a eu une importance considérable.

Voici les cours pratiqués :
Avenue de la gare. — Les œufs, 0,80 à 0,90 la douzaine ; beurre, 1,30 à 1,50 le demi-kilo ; poules, 7 à 8 fr. ; poulets, 4,50 à 5,50 ; gros poulets, 5 à 6 fr. ; petits poulets, 3,50 à 5 fr. ; grosses dindes, 14 à 15 fr. ; dindes communes, 11 à 13 fr. ; pintades, 5,50 à 6 fr. ; canards, 6,50 à 8 fr. ; pigeons, 1,50 à 1,75 le tout la paire ; lapins domestiques, 0,35 à 0,40 le demi-kilo.

Place du Pont. — Très peu de truffes vendues à raison de 3 à 4,50 le demi-kilo suivant grosseur et qualité ; grives, 0,65 à 0,75 ; tours, 0,30 à 0,35 ; bécasses, 2,75 à 3,50 ; canards sauvages, 2,50 à 3 fr. ; le tout la pièce.

Belles pommes de Brive, 6 à 7 fr. ; pommes ordinaires, 4 à 4,75 l'hectolitre.

La Halle. — Blé 1^{re} qualité, 18,50 à 19 fr. ; 2^e, 17,50 à 18 fr. ; avoine, 8 à 8,50 ; maïs, 15 à 16 fr. ; seigle, 14 à 15 fr. ; orge, 13 à 14 fr. ; vesces blanches, 20 à 25 fr. ; vesces noires, 24 à 25 fr. ; fèves, 15 à 16 fr. ; haricots, 20 à 22,50 ; pommes de terre, 4 à 5 fr. ; le tout l'hectolitre ; graine de luzerne, 110 à 120 fr. ; graine de trèfle, 80 à 100 fr. ; le tout les 100 kilos ; graine d'aspergète, 13 à 14 fr. ; graine de minette, 12 à 14 fr. l'hectolitre ; graine de betterave, 90 à 100 fr. les 100 kilos.

Place de l'Eglise. — Très peu de noix et de cerneaux sur notre marché ; la campagne peut être considérée comme terminée.

Au foirail. — Bœufs d'attelage, 1^{re} catégorie 900 à 1.050 fr. ; bœufs d'attelage, 2^e, 750 à 900 fr.

Bœufs d'élevage, 600 à 800 fr. ; bouvillons, 400 à 600 fr. ; vaches de travail, 600 à 850 fr. ; vaches laitières, 700 à 900 fr. vaches suitées, 800 à 950 fr. ; génisses, 450 à 600 fr. ; le tout la paire ; veaux de lait, 30 à 40 fr. ; pièces ; brebis suitées, 35 à 45 fr. ; brebis d'élevage ou antenaises, 25 à 35 fr. ; brebis commune, 20 à 30 fr. ; brebis avec couple, 45 à 55 fr. ; moutons reproducteurs, 40 à 50 fr. ; moutons d'élevage, 38 à 45 fr. ; le tout la pièce.

Viande de Boucherie. — Bœufs, 38 à 40 fr. ; vaches, 32 à 36 fr. ; veaux, 50 à 55 fr. ; moutons, 35 à 40 fr. ; agneaux de lait, 45 à 48 fr. ; le tout poids vif les 50 kilos ; chevreaux, 5 à 6 francs, pièce.

Marché aux porcs. — Marché très animé, baisse sur les porcs gras qui se sont vendus de 40 à 44 fr. les 50 kilos poids vif ; porcs de venue pour engraisser jusqu'à 58 fr. ; porcelets, 22 à 28 fr. suivant âge et grosseur, le tout la pièce.

Porcs destinés à la charcuterie, 38 à 40 fr. ; poids vif les 50 kilos.

Place du Balat. — Beaucoup de jardinage vendu à des prix relativement élevés.

Vérification périodique des poids et mesures (Année 1909). — M. le vérificateur des poids et mesures de la 2^e circonscription du Lot se rendra à la mairie de Cajarc le 19 mars, de neuf heures du matin à trois heures du soir. MM. les commerçants, industriels, entrepreneurs sont prévenus qu'après les opérations de vérification dans la commune de Cajarc, ils ne pourront plus se servir ni garder en leur possession des poids ou mesures qui n'auraient pas été soumis à la vérification périodique et au poinçon de l'année. (Art. 27 de l'ordonnance du 17 avril 1839.)

Saint-Jean-de-Laur

Brûlé vif. — Un bien pénible accident vient de frapper dans leurs plus chères affections l'honorable famille de M. Marius Romec, cantonnier à Saint-Jean-de-Laur. Leur tout jeune enfant, Constant, tombé accidentellement dans un chaudron rempli d'eau en ébullition s'est fait de si cruelles brûlures qu'il est

mort peu de temps après dans d'horribles souffrances.

On juge du désespoir des parents auxquels nous adressons nos condoléances émues.

Figeac

Conseil municipal. — Le conseil municipal se réunira mercredi 16 mars, à 4 heures de l'après-midi.

Objet de la séance : Désignation du concierge du collège Champollion, en remplacement de M. Edouard Dournes, délégué et autres affaires.

Théâtre municipal. — A la fin de cette saison, nous aurons le plaisir d'aller voir le plus gros succès de notre grand tragédien Sarah Bernhardt, au Théâtre.

« La Dame aux Camélias » est au nombre de ces œuvres durables, comme il en est peu, si peu, que le public vraiment amateur veut voir et revoir souvent.

M. Brémont, le distingué directeur de cette tournée éminemment artistique, a su s'entourer d'artistes dont le talent est au-dessus de tous reproches, et qui laissent derrière eux un souvenir vivace de leur art.

On nous assure que la mise en scène et la décoration nouvelle appropriées à la pièce seront en tous points exacts et d'un goût parfait.

C'est lundi 15 courant que l'on nous convie à ce régal artistique.

Bal. — Un groupe de jeunes gens du quartier des Carmes et du faubourg d'Anjou organisent un bal de jour et de nuit qui sera donné dans la grande salle du café Granier, tenu par le citoyen Desportes.

Les convenances les plus rigoureuses seront observées.

Transfert. — Nous avons relaté les exploits du pickpocket Fernand Marty, originaire de Béziers, son arrestation à la foire de Labastide du Haut-Mont, et sa condamnation par le tribunal correctionnel de Figeac à un an et un jour de prison. Ce repris de justice très dangereux vient d'être réclamer par le parquet de Narbonne pour répondre de divers vols commis dans le département de l'Aude. Il vient d'être transféré à la prison de cette localité.

Une bonne mesure. — Lundi matin, descendaient de l'express de Paris à Toulouse quatre agents de la brigade mobile de Bordeaux, parmi lesquels M. Chalmel, sous-chef. Ils avaient pour mission de surveiller les pickpockets qui, d'habitude, s'abattent sur les divers marchés de nos grandes foires.

Avec le concours de M. Pédoussaud, commissaire de police et de la gendarmerie, toutes les roulettes de nomades installées sur les routes aux abords de la ville ont été visitées, et tous les membres composant ces diverses bandes, hommes et femmes, grands et petits, ont été conduits au bureau des brigades de gendarmerie de notre ville, pour être identifiés, photographiés et mesurés.

On sait que ces nomades, en circulant dans nos campagnes, raflent bon nombre de volailles et menacent même les victimes de ces vols audacieux si elles osent faire respecter leur propriété. Cette mesure aidera certainement la gendarmerie à retrouver les auteurs de ces déprédations.

Viazac

Incendie. — Une de ces dernières nuits, un incendie a détruit entièrement l'immeuble Roussille. Le feu avait pris on ne sait trop comment au lit du nommé Lapeyre, locataire, qui faillit être brûlé vif, et s'était communiqué rapidement au plancher et aux meubles. M. Roussille eut les deux mains grièvement brûlées en essayant d'arrêter le progrès de l'incendie. Heureusement il en sera quitte avec quelques jours de repos.

La maison entièrement détruite, n'était pas assurée.

Capdenac

Découverte d'un cadavre. — Dans la soirée de dimanche, le cadavre d'un individu inconnu aurait été trouvé dans une garrigue dépendant du village de Vic, commune de Capdenac-le-Haut. Une partie de ce cadavre en putréfaction aurait été dévoré par des bêtes fauves.

On ignore s'il y a eu crime ou accident.

Transfert. — Lundi matin, la voiture cellulaire du ministère de l'Intérieur a transféré à la prison de Cahors le cambrioleur Léopold Soulaucoup, condamné récemment par le tribunal correctionnel de Figeac à six mois d'emprisonnement.

Saint-Céré

Encore la neige. — La nuit dernière, la neige est tombée en grande abondance sur tous les plateaux du haut Quercy ; les mamelons avoisinant Saint-Céré étaient, ce matin, recouverts d'une couche blanche qui a refroidi la température.

Etat civil du 1^{er} au 12 mars. — Décès : Césarine Léontine Cellé, épouse Pontassou, sans profession, 62 ans, à Narbonne ; Rosalie Capsal, célibataire, sans profession, 49 à l'hospice ; Marthe Juliette Bouzou, 2 ans, boulevard Gambetta.

Bio

Réponse d'un laïque aux mandements contre les écoles :

[rapporte ?]
D'où viennent ces clameurs que le vent nous apporte ?
Est-ce que, d'Attila, quelque nouvelle escorte
Vient fouler nos tombeaux ?
Est-ce que, de la mer, entr'ouvrant ses abîmes,
Les flots vont engloutir les monts avec leurs cimes,
Nous couvrir de leurs eaux ?

Va-t-on voir s'érouler, Paris après Messine,
L'Olympe s'aplatir, et tomber en ruine
Près d'un gouffre béant ?
Dans une nuit sans fin, dans une nuit profonde,
Dans cet immense vide, à la place du monde
Surgir l'affreux néant ?

Non ; c'est Sarto jouant dans sa vieille trompette,
Des airs que, comme écho, chaque mitre répète,
Avec humilité, [d'ore],
C'est Rome qui façonne, en ses creusets, des poutres,
Afin que ses canons puissent lancer des foudres,
Contre la liberté.

Etouffer ce soleil, de l'un à l'autre pôle,
De la puissance, avoir, soi, seul, le monopole,
C'est un espoir bien grand.
Si le pape, jadis, du monde, fut le maître,
Combien est en retard, pour nous, ce chronomètre
Du vieux moine Hildebrand.

Si, devant les lois d'une époque lointaine,
Le progrès a couru, d'une marche certaine,
Dans tout le monde entier,
Ce n'est pas pour ramener sur une autre galère,
Pour remonter les flots de cent ans en arrière,
Et pour tout renverser.

Et c'est au roulement, pourtant qu'on nous convie
Pour avoir trop fouillé, dans l'arbre de la vie,
Le pape dit : va-t'en.
Réfléchir, critiquer, Loisy, c'est un blasphème,
A Jésus ignorant. Aussi soit anathème,
Ton esprit de Satan.

Ce n'est pas aujourd'hui le vieux Christ qu'on adore,
Le Dieu de Constantin ou de Clément Isidore,
Qu'une vierge enfante.
C'est à Moloch que vont les actions de grâce.
C'est lui qui, dans le ciel, du vieux, a pris la place,
Depuis le Golgotha.

Aussi, pourquoi le Christ était-il un pauvre homme ?
Pourquoi s'entourait-il — il n'était pas Rome —
De hères innocentes,
De berges, de pêcheurs, n'ayant ni son ni maille,
Mendiant, souffreteux, repaissant sur la paille
Et s'en allant pieds nus ?

Société de Gueux, instruit en paraboles,
Ah ! Jésus enseignait ? De malices et d'écoles,
Le pape n'en veut plus.
S'instruire ? C'est à Dieu, faire une grave insulte,
C'est manger de ces fruits, à la puissance occulte,
Et, par Dieu, dédaigner.

Lire dans le grand livre où, chaque jour, s'opère
Par l'étude, le droit de sonder tout mystère,
Quelle tentation !
Mais, cette audace-là, n'est qu'à Dieu seul permise,
Vous avez à choisir : ou les lois de l'église,
Ou la damnation.

Nier les changements de l'homme et la planète,
Nier tous ces progrès, des siècles, la conquête,
C'est tromper, c'est mentir.
Vivre, comme Abraham, dans la sainte ignorance,
Et respirer l'encens d'une fausse espérance,
Je ne puis consentir.

Je veux voir le grand jour, au sein du grand espace ;
Dans ce Grand Tout je veux, voir le Dieu, face à face,
Et sans m'épouvanter.
Vos foudres, ô Sarto, ne sont qu'un simulacre,
Après vous, Ruelais, non moins digne du sacre,
Pourrait se présenter.

Je préviens le Samba de la Croix que
Les attaques contre un primaire ne vont
pas à leur adresse. Qu'il se mêle surtout
de la vieille ferraille d'antan.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Sapeurs-pompiers (subvention). — Par décision en date du 1^{er} mars courant, M. le Ministre de l'Intérieur a alloué une somme de 250 fr. 25 pour être répartie entre les communes de Gourdon et de Souillac, qui possèdent chacune une compagnie de sapeurs-pompiers.
La répartition de cette somme a été faite de la manière suivante :
Commune de Gourdon, 131 fr. 80 ;
commune de Souillac, 118 fr. 45.

Thédirac

La foire. — Notre foire du 10 mars, favorisée par un temps splendide, a attiré beaucoup de monde et donné lieu à des transactions importantes. Il a été amené sur le marché 130 paires de bœufs et 200 moutons. Les bœufs d'attelage coûtaient de 900 à 1.000 francs ; les bœufs gras, de 40 à 42 francs les 50 kilos. Excellente foire.

Souillac

La neige. — Dimanche matin, la neige est tombée en abondance sur les côtes environnant la ville.
Sur la montagne de Saint-Etienne, notamment, elle était épaisse de plusieurs doigts.
Le feu. — Samedi matin, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une maison située Entre-les-Granges. Grâce à la promptitude des secours, le feu a été rapidement éteint.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Libre-Pensée

Le groupe de Libre-pensée, l'Emancipation de Fumel-Monsempren, a dans sa réunion générale du samedi 13 courant, renouvelé son bureau pour l'année 1909 1910. Sont élus à l'unanimité des votants.
Président : M. Mérlilhoux Numa, greffier de la justice de paix.
Vice-présidents : MM. Munier et Rabanel.
Trésorier : M. Blanchet Adolphe.
Trésorier-adjoint : M. St-Martin Michel.
Secrétaire : M. Delbel Gaston.
Secrétaire-adjoint : M. Tribié Gabriel.
Archiviste : M. Dellac Gaston.
A l'heure où les prêtres font du haut

de la chaire un appel pressant aux gogos, leur promettant toutes les félicités éternelles, s'ils parviennent par leur bonne organisation à reconquérir le pouvoir qu'il sentent glisser de leurs mains, nous pensons qu'il est bon de notre côté de rappeler aux républicains et aux libres-penseurs de se sentir les coudes pour déjouer les manœuvres cléricales.
Pour cela, les portes de notre Groupe leur seront toujours ouvertes, car, sachons-le, avec de la cohésion, le succès appartiendra aux républicains.

Courbatoux (Marne), 12 Sept. 08. Sur le conseil de voisins, très satisfaits des Pilules Suisses, ma femme a fait usage de ces Pilules contre la constipation et s'est guérie rapidement. A. PREMARTIN (Sig. lég.).

Bibliographie

Bien curieuses, bien piquantes, les révélations que nous donne cette semaine, dans les *Annales* M. Jules Claretie, à propos des prochaines élections académiques... Tout le monde voudrait lire... à commencer par les candidats... Le numéro contient, en outre, de remarquables articles de MM. Auguste Dorchain, Tristan Bernard et les plus beaux morceaux de la « Route d'Emeraude », de Jean Richepin et Eugène Demolder ; une Lettre à la cuisinière, d'Yvonne Sorey ; la suite des souvenirs inédits de François Coppée, etc...
Partout : le numéro 25 centimes.

Chemin de fer d'Orléans

Billets d'excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et de Guérande.
1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 80 jours, avec faculté de prolongation.
Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou via Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.
2^e itinéraire : 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours, sans faculté de prolongation.
Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année.

Cartes d'excursions en Touraine

Ces cartes, délivrées toute l'année à Paris et aux principaux gares de province, comportent la faculté de circuler à volonté dans une zone formée par les sections d'Orléans à Tours, de Tours à Langeais, de Tours à Buzançais, de Tours à Gièvres, de Buzançais à Romorantin et de Romorantin à Blois.

Elles donnent, en outre, droit à un voyage aller et retour, avec arrêts facultatifs, entre la gare de départ du voyageur et le point d'accès à la zone définie ci-dessus.
Leur validité est de 15 jours, non compris le jour du départ à l'aller, ni celui de l'arrivée au retour, avec faculté de prolongation à deux reprises de 15 jours moyennant supplément.

Des cartes de famille sont délivrées avec une réduction de 10 à 50 0/0 sur les prix des cartes individuelles, suivant le nombre des membres de la famille.

PUBLICATIONS

éditées par la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses principales gares et bureaux succursales.

Le Livret-Guide illustré (Notices, Tarifs, Horaires) 0 fr. 30 (franco 0 fr. 50).
Albums de photographies : *Souvenir de mon voyage en Touraine*, 1 fr. (franco 1 fr. 10) ; *Touraine, Bretagne Avenir*, 0 fr. 20 (franco 0 fr. 25).

Cartes postales illustrées : *La Touraine et ses Châteaux*, 2 séries de 6 cartes chacune, la série 0 fr. 30 (franco 0 fr. 35).

Brochures illustrées à 0 fr. 10 (franco 0 fr. 15).

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de Georges Sand). — LA BRETAGNE. — L'AUDE. — LA TOURAINE. — LES GORGES DU TARN. — POITOU, ANGOUMOIS. — EXCURSIONS EN FRANCE. — ROUERGUE ET ALBIGEOIS.

Itinéraires géographiques à 0 fr. 10 (franco 0 fr. 15).

De Tours à Nantes.
De Nantes à Landerneau, et embranchements.
D'Orléans à Limoges.
De Limoges à Clermont-Ferrand, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.
De St-Denis-près-Martel à Arvant, ligne du Cantal.
De Tours à Angoulême.
D'Angoulême à Bordeaux.
De Tours à Vierzon.
De Tours à Montluçon.
De Limoges à Agen.
De Limoges à Montauban.
D'Eygurande à Aurillac.

Les affiches illustrées publiées par la Compagnie d'Orléans ainsi que 4 tableaux itinéraires *Touraine, Bretagne, Avenir*, *Pyrénées*, entourés de reproductions photographiques, sont également mis en vente, s'adresser à l'Administration Centrale, Bureau de la Publicité, 1, Place Valhubert, Paris.

Chronique agricole

DESTRUCTION DES TAUPES

Il arrive souvent que les taupes causent des dégâts importants, dans les jardins et dans les prairies.

Elles sont considérées par les uns comme animaux nuisibles en raison du mal qu'elles font en creusant leurs longues et sinueuses galeries dans les semis ou les herbage, et comme animaux utiles par les autres, en considération de la grande quantité de vers et de larves qu'elles détruisent pour s'en nourrir.

Les premiers cherchent donc à exterminer les taupes par n'importe quel moyen, alors que les seconds ne demandent qu'à les éloigner sans les détruire.

Aux personnes qui veulent se débarrasser des taupes, nous conseillons le moyen suivant, considéré comme un des plus efficaces :

Ramasser des vers de terre et les laisser dans un vase quelconque pendant un jour pour qu'ils se dégorgent de la terre absorbée.

Les mettre ensuite dans un autre vase en les saupoudrant de 30 grammes de noix vomique râpée. Cette quantité suffit pour une écuelle de vers.

Le même jour on nivelle toutes les taupinières, et le lendemain matin, on dépose un ver dans toutes celles qui auront été soulevées et on recouvre le trou d'introduction d'un caillou ou d'une motte de terre.

Il faut éviter de prendre le ver avec les mains car la taupe a l'odorat fin et ne toucherait pas à l'appât. Il faut saisir le ver avec des pincettes en bois.

Toutes les taupes ne mangent pas le ver la première fois ; il est utile de recommencer l'opération à plusieurs reprises s'il y a lieu, pour arriver à exterminer ces animaux nuisibles.

A ceux qui ne veulent pas détruire les taupes, M. de Sokolnicki conseille le procédé suivant dont le but est simplement de les éloigner.

Il consiste à déposer quelques morceaux de carbure de calcium (le même dont on se sert pour l'éclairage à l'acétylène) de distance en distance, dans les galeries fréquentées, en ayant le soin, bien entendu, de reboucher les trous au fur et à mesure.

Le gaz dégagé par le carbure, en présence de l'humidité du sol, fait fuir les taupes qui abandonnent la place immédiatement.

Destruction des rats et souris. — On a souvent proposé les composés arsénicaux pour la destruction des rats qui infestent les greniers et les appartements. Ce moyen est à déconseiller en raison des dangers qu'il présente pour les personnes, les enfants surtout, pour les chiens et les chats.

Il y a des moyens inoffensifs pour les animaux domestiques tout en étant efficaces contre les rats ; les voici :

1^o On découpe de petits morceaux d'éponge gros comme une noisette, que l'on serre fortement avec du fil à coudre ; on trempe ces petits morceaux dans du fromage de gruyère fondu et encore chaud et on laisse refroidir.

On distribue ensuite ces appâts, sans les toucher avec les mains, dans les greniers, caves, écuries, etc., fréquentés par les rats.

Attirés par l'odeur ils mangent l'éponge, imbibée de fromage. Sous l'influence de la chaleur de l'estomac, le fromage fond, l'éponge s'imprègne des sucs gastriques, augmente de volume et tue l'animal par l'asphyxie. On fait usage aussi de petits morceaux de liège frit dans la graisse.

2^o Dans les locaux où existent des rats, on place une assiette contenant un mélange de deux tiers de farine avec un tiers de plâtre ou de chaux saupoudré d'un peu de sucre.

A proximité, on met un plat contenant de l'eau.

Quand les rats ont mangé l'appât, ils boivent avidement et la chaux ou le plâtre formant corps dans leur estomac, ne tarde pas à les tuer.

J. ARTIGALA,
Diplômé de la Ferme-Ecole de l'Aude.

Bulletin Financier

Paris, 15 mars.

Les communications avec l'étranger subissent de grands retards en raison de l'agitation du personnel télégraphique. On n'a tenu compte que des nouvelles publiées ce matin et qui étaient peu satisfaisantes.

Le marché en conséquence a été faible, particulièrement les fonds d'Etat.

La Rente Française fléchit à 97,97. Les fonds russes sont en baisse sensible. Le 3 0/0 1891 clôture à 70,60 ; le 1895 à 68,30 ; le 5 0/0 1906 à 99,60 et le Consolidé à 84,70.

L'Extérieure espagnole recule à 98,20 ; l'Italien à 103,12 ; le Portugais à 99,10 et le Turc à 95,40.

Dans le groupe des chemins français, le Lyon se traite à 1370, l'Orléans à 1440 et l'Ouest à 950.

Nos Etablissements de crédit sont lourds. La Banque de Paris s'inscrit à 1561, le Comptoir d'Escompte à 733 et le Crédit Lyonnais à 1223.

La Banque Centrale Mexicaine se négocie à 410.

Les Obligations 5 0/0 du Port de Bahia se traitent à 453.

Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE

La plus importante Pharmacie de toute la région parce qu'elle est :

La mieux approvisionnée
la mieux organisée
la meilleur marché

expédie dans tout le département des produits rigoureusement purs sortant des meilleures maisons : Poulenc, Dausse, Bayer, etc., ou préparés par le pharmacien lui-même d'après les nouvelles formules inscrites au Codex de 1908.

La meilleure de toutes les Huiles de Foie de Morue

Huile de Foie de Morue Ambrée Vierge de John Shevrens, provenance directe de Bergen (Norvège) en fûts cachetés.

La meilleure de toutes les Huiles de Foie de Morue est sans contredit l'Huile Ambrée Vierge obtenue par l'action d'une température modérée sur les foies choisis n'ayant subi qu'une légère fermentation.

Elle ne présente pas la saveur âcre et forte des autres Huiles de Foie de Morue obtenues par expression, à une température élevée, des foies putréfiés, pour en augmenter le rendement et la livrer à des prix dérisoires de bon marché, après mélange avec des huiles végétales.

Notre Huile de Foie de Morue ne renferme donc ni ptomaines, ni alcaloïdes, ni les produits d'altération des foies putréfiés.

L'Huile de John Shevrens, dépourvue de saveur âcre et forte, est facilement digeste.

Son odeur et sa saveur douce la rendent agréable au goût.

Sa richesse en principes actifs, iode, soufre, phosphore, etc., en fait un des médicaments les plus actifs de la thérapeutique.

Elle présente tous les caractères d'identité et de pureté exigés par le Codex de 1908, d'après les récents travaux de notre excellent maître M. Bourquelot, professeur de pharmacie galénique de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris.

Nous garantissons notre Huile dernière pêche et de provenance directe.

DÉPÔT DE l'Huile de Foie de Morue Soëténay

extraite des foies de Morue frais et stérilisée à l'autoclave. Expédiée directement de Hammerfest, Norvège, en bouteilles cachetées et stérilisées de litre et de demi-litre.

Le litre : 3,75. Le demi-litre : 2.

Pas de vaines promesses à Cahors

Ceux

Chemin de fer d'Orléans

Train spécial à prix réduits organisé au départ de l'Aveyron, du Lot, de l'Auvergne et de la Corrèze pour Paris-Austerlitz, le 6 Avril 1909.

Un train spécial à prix réduits et comprenant uniquement des voitures de 3^e classe, sera mis en marche le 6 Avril prochain au départ de Rodez et de Vic-sur-Cère pour Paris-Austerlitz et dans lequel les voyageurs en provenance des gares des sections désignées ci-après auront accès.

Le retour individuel des voyageurs qui utiliseront ce train spécial pourra s'effectuer par tous les trains du service ordinaire dans un délai de 90 jours à compter du jour du départ.

PRIX DES PLACES (ALLER ET RETOUR)

Gares comprises entre Figeac (inclus) et La Capelle-Viescamp (inclus)..... 32 f. 10
Gares comprises entre St-Denis-près-Martel (inclus) et Arvant (inclus), Neussargues (inclus) et Condat-St-Amand (inclus) 31 f. 10
Gares comprises entre Nieudan-St-Victor (inclus) et Vendes (inclus)..... 28 f. 10
Gares comprises entre Lagnac (inclus) et Savennes-St-Etienne-aux-Clos (inclus), Riom-ès-Montagnes (inclus) et Bort... 27 f. 10
Gares comprises entre Clermont-Ferrand (inclus) et Giat (inclus), Le Mont-Dore (inclus) et Laqueuille, Sornac-St-Rémy, Usseil, Les Rosiers d'Egletons (inclus) et Eygurande-Merlines... 26 f. 10

La délivrance des billets aura lieu, d'une part, à Paris, à l'Agence des Trains Bonnet, 64, Boulevard Beaumarchais et, d'autre part, aux gares de départ. Elle commencera à ces gares 5 jours au moins avant le départ des trains.

Il est accordé une franchise de 30 kilos de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur les prix des billets pour le transport des enfants.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales apposées dans les gares.

Semaine Sainte, Fêtes de Pâques Foire de Séville

VOYAGES EN ESPAGNE

Billets aller et retour à prix réduits

A l'occasion de la Semaine Sainte, des Fêtes de Pâques à Madrid et de la Foire de Séville (du 18 au 22 Avril), la Compagnie d'Orléans fera délivrer au départ de Paris et de toutes les gares et stations de son réseau des billets aller et retour à prix très réduits pour Madrid et pour Séville avec faculté d'arrêt aux principaux points du parcours.

Ces billets seront délivrés du 27 mars au 15 mai et seront indistinctement valables pour le retour jusqu'au 15 Juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

1^o POUR MADRID, prix 167 fr. en 1^{re} classe, 119 fr. en 2^e classe.

Les voyageurs trouveront à Madrid des billets d'aller et retour à prix très réduits leur permettant de visiter l'Escorial, Avila, Ségovie, Tolède, Aranjuez et Guadalajara.

2^o POUR SÉVILLE, prix, 222 fr. en 1^{re} classe, 164 fr. en 2^e classe.

Excursions en Andalousie. — Pendant la période du 1^{er} Avril au 7 Mai, les voyageurs trouveront à Cordoue et à Séville des billets d'excursions à prix réduits valables 30 jours, avec arrêts

facultatifs, pour Xérès, Cadix et Grenade, et retour à Séville ou Cordoue.

Excursions à Algésiras, Gibraltar, et au Maroc.

Les relations rapides entre Paris-Quai-d'Orsay et Madrid sont assurées :

1^o Par un train de luxe « Sud-Express » (trajet en 26 heures), exclusivement composé de wagons-salons, wagons-lits et restaurant ;

2^o Par un train « rapide de nuit » (trajet en 27 heures), composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} et de 2^e classes accessibles sans supplément de prix, et de wagons-lits.

ANCIEN MAÎTRE IMPRIMEUR très au courant des travaux d'édition luxe et ordinaire, de commerce et administration, demande place stable de Directeur ; connaît aussi l'administration d'un journal. Références. Ecrire H. L. Agence Havas, Publicité, 8, Place de la Bourse, Paris.

On demande des voyageurs pour le placement des flacons de **CAFÉ EXPRESS** pour faire instantanément le café ordinaire à l'eau et le café au lait. Placement agréable et beaux bénéfices. S'adresser à M. **Bridoux**, fabricant d'extrait de café, 7, rue Mouraud, Paris.

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'École Dentaire de France
Successeur de **BAKER**
10, Rue du Lycée
A côté de l'Hôtel de l'Europe (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

Propriétaire-gerant: A. COUREL

GRANDE PHARMACIE de la CROIX-ROUGE

LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

Pharmacie spéciale pour la Préparation des Ordonnances

LA MEILLEUR MARCHÉ DE LA RÉGION

Médicaments de 1^{er} Choix. — Fournisseurs : Dausse, Poulenc, Bayer, etc., etc.

Directeur: **PAUL GARNAL**, Pharmacien de 1^{re} Classe

Diplômé de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris
Membre du Conseil Départemental d'Hygiène du Lot. — Inspecteur des Pharmacies du Lot
Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris

CAHORS - Boulevard Gambetta (en face le Théâtre) - CAHORS

Laboratoire de parfumerie

Eau de Cologne p^r toilette lit. 6,50
» demi-litre. 3,25
» quart de lit. 1,75
en flacon de 0,70 et de..... 1 fr.
Eau de Cologne pour friction à 65^e et très parfumée litr. 4,50
» demi-litre. 2,50

Savons à la glycérine

le pain : 0,20 ; 0,30 et 0,40
Savons anglais imperium parfumerie. 0,60, 0,75, 1 et 1,25 le pain

Lotion antipelluculaire

arrête la chute des cheveux et fortifie le cuir chevelu
le demi litre 4,50
le flacon 2,50
le demi 1,75

Elixir dentifrice

le quart 3,50
et en flacons de 2,50 ; 1,75 ; 1,25
Elixir dentifrice jaune le flacon
Pâte dentifrice à la glycérine solidifiée la boîte 0,80
Poudre dentifrice la boîte 0,60
Brosses à dents depuis 0,75
Alcool de menthe Anglaise le flacon 1,50
le demi 0,90

Thymol sodé antiseptique

pour la toilette le litre 6 fr.
» le demi-litre 3,25

Vaporisateurs tous modèles

Grâce à l'organisation de son service spécial d'expédition la Pharmacie expédie dans tout le département.

Laboratoire de pharmacie

Vin complet, puissant reconstituant, Régénérateur du sang, Kola, Coca, Jus de viande, glycérophosphates de chaux.
Le litre 4,50
Le demi-litre 2,50

Vin de Kola titré, à la noix de Kola fraîche.

Vin de quinquina titré

Vin composé Kola, Coca, Quinquina.

La Phosphode remplace avantageusement l'huile de foie de morue et constitue le meilleur des dépuratifs et le plus énergique des reconstituants. Employée avec succès pour combattre furonculose, anémie, rachitisme, neurasthénie, rhumatismes.
Le flacon 2 fr., au lieu de 3 fr. 50.

Approvisionnement complet de Spécialités pharmaceutiques.

Entrepôt d'eaux minérales

Sels de Vichy - Sels de Vals en paquets pour fabriquer soi-même un litre d'Eau minérale gazeuse de Vichy ou de Vals.

Produits recommandés

Spécialités de la Pharmacie

Chocolat en tablette, rigoureusement pur cacao et sucre.

Thés de Chine extra, provenance directe en boîte métal de 0,60 ; 1 franc et 1,25.

Cabinet de Bandages

Grand choix d'objets de pansement et d'hygiène

Bandages. — Bas à varices

Douches d'Esmarck

Ceintures ventrières

Ceintures de grossesse

Gants pour frictions

Eponges de Toilette

Poires en caoutchouc

Tube caoutchouc pour Douches

Thermomètres pour malades

Crachoirs de poche

Pulvérisateurs à vapeur

(SERVICE D'HIVER 1908-09)

De Paris à Toulouse par Cahors						De Toulouse à Paris par Cahors						De Cahors à Libos																
739		5 (1)		121		23 (3)		35		1125		42 (4)		16 (2)		1140-1128		1132 (*)		4		122		1136		700		
OMNIBUS		EXPRESS		RAPIDE		EXPRESS		DIRECT		OMNIBUS		EXPRESS		OMNIBUS		EXPRESS		RAPIDE		OMNIBUS		OMNIBUS		OMNIBUS		OMNIBUS		
1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} class.		1 ^{re} class.		1 ^{re} class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.				
PARIS (Orsay) dép.	10 14 m.	7	9 s.	8 35	10 51 s.	8 35	10 51 s.	8 35	10 51 s.	8 35	10 51 s.	TOULOUSE...d.	1 30 s.	2 43 s.	3 18 s.	5 45 s.	8 45 s.	11 37 s.	9 16 m.	5 38 m.	CAHORS...dép.	6 11 s.	7 28 s.	12 48 s.	6 52 s.	7 20 s.	10 10 s.	12 10 s.
PARIS (Anst.) dép.	10 24	7 9	8 45 s.	11 4	—	—	—	—	—	—	—	MONTAUBAN...d.	1 49	3 37	4 32	7 59	9 34	12 27 m.	10 53	7 15	CAHORS...arr.	6 25 s.	7 50 s.	1 2 s.	6 7 s.	7 11 s.	10 14 m.	12 14 m.
LIMOGES (arrivé)	4 27 s.	12 53 m.	2 45 s.	9 1 m.	—	—	—	—	—	—	—	CAHORS...arr.	2 45	4 38	6 42	9 54 s.	10 35	1 23	12 42	9 7	LIBOS...dép.	7 20 s.	8 37 s.	1 13 s.	7 20 s.	8 37 s.	11 40 s.	13 40 s.
LIMOGES (départ)	4 36	12 59	2 53 m.	9 28	—	—	—	—	—	—	—	CAHORS...arr.	2 49	4 50	7 6	5 47 m.	10 40	1 27	—	9 29	LIBOS...arr.	7 39	8 56	1 22 s.	8 37 s.	9 54 s.	12 54 s.	14 54 s.
BRIVE...départ	6 45	7	2 41	4 50	1 12	7 15	—	—	—	—	—	CAHORS...arr.	2 49	4 50	7 6	5 47 m.	10 40	1 27	—	9 29	LIBOS...arr.	7 39	8 56	1 22 s.	8 37 s.	9 54 s.	12 54 s.	14 54 s.
Gignac-Cressensac	7 21	—	—	—	1 47	8 13	—	—	—	—	—	CAHORS...arr.	2 49	4 50	7 6	5 47 m.	10 40	1 27	—	9 29	LIBOS...arr.	7 39	8 56	1 22 s.	8 37 s.	9 54 s.	12 54 s.	14 54 s.
SOULLAC (arr.)	7 40	7 38	—	5 25	2 6	8 13	—	—	—	—	—	CAHORS...arr.	2 49	4 50	7 6	5 47 m.	10 40	1 27	—	9 29	LIBOS...arr.	7 39	8 56	1 22 s.	8 37 s.	9 54 s.	12 54 s.	14 54 s.
CAZOULES (dép.)	7 53	7 40	—	5 28	2 10	8 13	—	—	—	—	—	CAHORS...arr.	2 49	4 50	7 6	5 47 m.	10 40	1 27	—	9 29	LIBOS...arr.	7 39	8 56	1 22 s.	8 37 s.	9 54 s.	12 54 s.	14 54 s.
Lamothe-Fénélon	8 9	—	—	—	2 18	8 37	—	—	—	—	—	CAHORS...arr.	2 49	4 50	7 6	5 47 m.	10 40	1 27	—	9 29	LIBOS...arr.	7 39	8 56	1 22 s.	8 37 s.	9 54 s.	12 54 s.	14 54 s.
Nozac	8 19	—	—	—	2 34	8 53	—	—	—	—	—	CAHORS...arr.	2 49	4 50	7 6	5 47 m.	10 40	1 27	—	9 29	LIBOS...arr.	7 39	8 56	1 22 s.	8 37 s.	9 54 s.	12 54 s.	14 54 s.
GOURDON	8 31	8 8	—	5 53	2 56	9 32	—	—	—	—	—	CAHORS...arr.	2 49	4 50	7 6	5 47 m.	10 40	1 27	—	9 29	LIBOS...arr.	7 39	8 56	1 22 s.	8 37 s.	9 54 s.	12 54 s.	14 54 s.
Saint-Clair	8 40	—	—	—	3 5	9 42	—	—	—	—	—	CAHORS...arr.	2 49	4 50	7 6	5 47 m.	10 40	1 27	—	9 29	LIBOS...arr.	7 39	8 56	1 22 s.	8 37 s.	9 54 s.	12 54 s.	14 54 s.
Dégagnac	8 51	—	—	—	3 16	9 54	—	—	—	—	—	CAHORS...arr.	2 49	4 50	7 6	5 47 m.	10 40	1 27	—	9 29	LIBOS...arr.	7 39	8 56	1 22 s.	8 37 s.	9 54 s.	12 54 s.	14 54 s.
Thédirac-Peyrilles	9 2	—	—	—	3 27	10 6	—	—	—	—	—	CAHORS...arr.	2 49	4 50	7 6	5 47 m.	10 40	1 27	—	9 29	LIBOS...arr.	7 39	8 56	1 22 s.	8 37 s.	9 54 s.	12 54 s.	14 54 s.
Saint-Denis-Catus	9 13	—	—	—	3 38	10 18	—	—	—	—	—	CAHORS...arr.	2 49	4 50	7 6	5 47 m.	10 40	1 27	—	9 29	LIBOS...arr.	7 39	8 56	1 22 s.	8 37 s.	9 54 s.	12 54 s.	14 54 s.
Espéras	9 22	—	—	—	3 47	10 29	—	—	—	—	—	CAHORS...arr.	2 49	4 50	7 6	5 47 m.	10 40	1 27	—	9 29	LIBOS...arr.	7 39	8 56	1 22 s.	8 37 s.	9 54 s.	12 54 s.	14 54 s.
CAHORS (arrivé)	9 32	8 47	4 11	6 29	3 57	10 40	—	—	—	—	—	CAHORS...arr.	2 49	4 50	7 6	5 47 m.	10 40	1 27	—	9 29	LIBOS...arr.	7 39	8 56	1 22 s.	8 37 s.	9 54 s.	12 54 s.	14 54 s.
CAHORS (départ)	9 41	8 53	4 15	6 41	4 7	10 40	—	—	—	—	—	CAHORS...arr.	2 49	4 50	7 6	5 47 m.	10 40	1 27	—	9 29	LIBOS...arr.	7 39	8 56	1 22 s.	8 37 s.	9 54 s.	12 54 s.	14 54 s.
Sapt-Ponts	9 51	—	—	—	4 18	10 40	—	—	—	—	—	CAHORS...arr.	2 49	4 50	7 6	5 47 m.	10 40	1 27	—	9 29	LIBOS...arr.	7 39	8 56	1 22 s.	8 37 s.	9 54 s.	12 54 s.	14 54 s.
Cieurac	10 5	—	—	—	4 34	10 40	—	—	—	—	—	CAHORS...arr.	2 49	4 50	7 6	5 47 m.	10 40	1 27	—	9 29	LIBOS...arr.	7 39	8 56	1 22 s.	8 37 s.	9 54 s.	12 54 s.	14 54 s.
Labenque	10 12	—	—	—	4 42	10 40	—	—	—	—	—	CAHORS...arr.	2 49	4 50	7 6	5 47 m.	10 40	1 27	—	9 29	LIBOS...arr.	7 39	8 56	1 22 s.	8 37 s.	9 54 s.	12 54 s.	14 54 s.
Causade	10 45	9																										